

**PRÉFÈTE DU PAS-DE-CALAIS**

-----  
**PRÉFECTURE**  
**DIRECTION DES POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES**  
**BUREAU DES PROCÉDURES D'UTILITÉ PUBLIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

-----  
**POMPES FUNÈBRES SOTTY**

-----  
**Commune de RETY**

-----  
**AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT LA CRÉATION D'UN  
CRÉMATORIUM ET PORTANT SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DU  
CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Le public est prévenu qu'en application du code de l'environnement et en exécution d'un arrêté préfectoral du 23 juillet 2015 une enquête publique aura lieu, pendant 31 jours consécutifs du 7 septembre au 9 octobre 2015 inclus, concernant la création d'un crématorium sur la commune de RETY et portant sur la demande d'autorisation au titre du code général des collectivités territoriales présentée par les Pompes Funèbres SOTTY.

M. Philippe DUPUIT, directeur de l'environnement et du développement durable, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

En cas d'empêchement de M. DUPUIT, la conduite de cette enquête sera confiée à M. Jean-Paul DANCOISNE, retraité de la gendarmerie, commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, les intéressés pourront prendre connaissance du dossier d'enquête, comportant les informations environnementales en mairie de Rety aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Ils pourront soit consigner leurs observations sur le registre qui y sera ouvert à cet effet, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur en mairie.

Les pièces du dossier comprendront en outre l'étude d'impact et le courrier attestant de l'absence d'avis de l'autorité environnementale rendu dans le délai imparti. Ce dernier sera également disponible sur le site internet de la préfecture du Pas-de-Calais (<http://www.pas-de-calais.gouv.fr> : Publications - Consultation-du-public - Enquêtes publiques - Enquête environnementale)

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de RETY pour recevoir ses observations le :

- le lundi 7 septembre 2015 de 9h00 à 12h00
- le mercredi 16 septembre 2015 de 14h00 à 17h00
- le samedi 26 septembre 2015 de 9h00 à 12h00
- le vendredi 9 octobre 2015 de 14h00 à 17h00

Toutes informations techniques sur le projet pourront être demandées à l'ENTREPRISE DES POMPES FUNÈBRES SOTTY, 24, rue Rodolphe Minguet, BP 49, 62240 DESVRES.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Rety et en Préfecture du PAS-DE-CALAIS pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Elle sera également disponible pour la même durée sur le site internet de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Toute personne physique ou morale peut demander communication du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur en s'adressant à la Préfecture du Pas-de-Calais (DPI – BPUPE).

A l'issue de l'enquête, la Préfète du Pas-de-Calais statuera sur la présente demande d'autorisation.